

Arbres et haies champêtres : c'est le moment de planter

C'est la saison des plantations ! N'attendez plus, car les plantations automnales et hivernales sont souvent les plus réussies. Les végétaux démarrent plus vite au printemps et leur bon enracinement leur permet de faire face à la sécheresse estivale. Rien de plus simple: une bonne préparation du sol, un paillage efficace et des jeunes plants en racines nues donnent d'excellents résultats.

Des aides existent pour financer votre projet et s'adressent à tous

Des aides financières permettent toujours de diminuer de coût des plantations.

Votre plantation peut être subventionnée par le Conseil Général du Gers, la Région Midi-Pyrénées, la Fédération départementale de chasseurs du Gers, l'AFAC - Agrofores-

teries, l'AFAC ou d'autres partenaires privés.

Les plantations sont utiles partout, à toutes les échelles et sur tous les sols. Elles sont bénéfiques à tous les systèmes de production agricole : grandes cultures, maraîchage, viticulture, élevages...

Arbres et élevages de volailles et palmipèdes : gagnants sur tous les «plants»

L'aménagement arboré bien pensé des parcours d'élevage donne des résultats très positifs sur le bien-être animal et les performances économiques et environnementales des exploitations. Il améliore aussi l'intégration des bâtiments dans le paysage et l'image des produits auprès des consommateurs. Au delà de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, les parcours arborés permettent une meilleure gestion des effluents d'élevage.

Concrètement, les bénéfices des parcours arborés par rapport aux prairies sont multiples : perçus comme sécurisants, vis-à-vis notamment des rapaces et des intempéries, arbres et haies arbustives encouragent les animaux à s'aventurer davantage à l'extérieur des bâtiments et à diversifier leur alimentation. Les arbres apportent ombre et fraîcheur l'été, protègent des excès climatiques et ralentissent le vent en toute saison. Les haies protègent aussi les bâtiments des vents dominants, ce qui se traduit par des économies d'éner-

gie.

Résumé des nombreux avantages de l'introduction d'arbres dans les parcours d'élevage :

• Pour l'éleveur

Valorisation des terres (fourrages, bois d'oeuvre et énergie, ...), amélioration et diversification de ses sources de revenus, amélioration des performances zootechniques,

confort.

• Pour les animaux

En meilleure santé, amélioration du confort et du bien-être, plus grande qualité des productions.

• Pour l'environnement

Diminution de l'impact environnemental (érosion, pollutions, dégradation des eaux et sols) de l'élevage, préservation de la biodiversité.



Les animaux recherchent l'ombre et la protection des arbres. Ils y trouvent aussi fruits, insectes et vers de terre pour varier leur alimentation.

(Photo : Michet AMAT)

Tous les parcours sont possibles !

Chaque situation est unique et c'est au cas par cas que chaque projet de plantation se conçoit. Selon vos souhaits, votre activité et la nature de votre terrain, les conseillers-technique réfléchiront avec vous à des parcours d'élevage optimisés pour gérer les risques d'accumulation des déjections, de parasitisme et de prédation et répondre aux besoins des

animaux. Différents types de parcours sont envisageables, allant de la prairie avec quelques arbres isolés à un parcours diversifié complet, en passant par le parcours bocager.

Si vous êtes intéressé, il est important de préparer rapidement le sol et d'ouvrir les trous de plantations afin de ne pas en être empêché par le gel ou l'excès d'eau.

Des essences locales et adaptées au contexte local

Les plants utilisés sont d'essences locales, et pour la plupart, produits à partir de graines récoltées dans le département. Mieux adaptés aux conditions locales, plus résistants, ils sont les garants de la pérennité des aménagements.

Les arbres ainsi produits constituent une véritable valeur ajoutée pour une exploitation. Certains pourront être valorisés en bois de chauffage, d'autres en bois d'oeuvre (frêne commun, l'alisier torminal, le chêne sessile, le poirier franc, l'érable champêtre, le merisier...).

La valeur du bois d'oeuvre dépend du marché ; actuellement les cours du bois de feuillus précieux (les fruitiers comme le merisier, mais aussi le frêne, le noyer, l'érable, etc.) permettent de vendre un arbre entre 500 et 1 000 €.

Contact : Arbres et Paysages, 10 avenue de la Marne, 32000 Auch - Tél. 05.62.60.12.69.
Mail : contact@arbre-et-paysage32.com